

Vous souhaitez vous inscrire :

Tout d'abord, bienvenue !! voici quelques informations pratiques, j'ai essayé de répondre au mieux à vos demandes dans ce document.

La charte de déontologie et le règlement intérieur, sont pour moi, je les conserverai dans mon fichier.

Le contrat en double exemplaire est une obligation légale, pas très rigolo, mais obligatoire.

Je m'excuse par avance de tous ces papiers à remplir, qui ont au moins l'avantage de vous informer le plus possible !

Conservez le planning et le document d'info pour vous, et envoyez moi le restant SVP :

**Bulletin d'inscription,
Charte Khéops Formations,
Règles de vie,
Les 700 euros d'acompte
Et les 2 contrats de formation professionnelle Signés.**

À Khéops formations, 64 chemin des vignes, Charentenay 17700 St Mard

N'hésitez pas à me contacter en cas de question supplémentaire

Angéline Bouteloup 06 64 32 64 23 par tel ou SMS

Kinesiologie17@gmail.com

Horaires :

Le 1^{er} matin de chaque modules 8H30

Matin : 09h – 13h après midi : 14h30 – 17h30 soit 7 h par jour de formation

Pendant le stage de science-énergie les horaires peuvent changer, vous en serez informés au préalable, Le stage de psychologie chinoise peut se terminer plus tard (18H 30)

Règlements financiers :

Après les 700 euros versés à l'inscription, vous réglez le montant du stage restant (montant du stage -les 50 euros d'acompte)

Le premier matin du stage, nous nous retrouvons devant un café d'accueil à 8H 30 pour faire les règlements et autres papiers avant de commencer le cours à 9h

Il n'est pas souhaité de régler toute la formation en une seule fois (sauf exception)

Je vous informe que je n'ai pas de dispositif de carte bleue, je peux prendre les chèques, espèces et virements bancaires.

Matériel à prévoir :

En fonction des modules il vous sera demandé d'avoir avec vous :

De quoi écrire, des photos de vos animaux (en version papier imprimé ou vraie photo , pas sur le téléphone svp) , une clé USB , une bouteille d'eau ou gourde personnelle , prévoir des chaussons si vous le souhaitez car à l'intérieur de la maison les chaussures sont interdites, dans certains stages prévoir une tenue pour l'extérieur et surtout des chaussures fermées (adaptées à la proximité des chevaux , dans le sable , la terre etc. ...), pour le touch for health vous devez acheter le livre « santé par le toucher » de JC Guyard (en vente sur place éventuellement 29,90 euros).

Matériel fourni :

Vous aurez à chaque modules un support papier avec le cours théorique et les outils, en Touch for Health : un certificat IKC enregistré dans 50 pays vous sera délivré, des certificats de formation et les fiches animaux chien, chat, cheval ,chèvres ,vaches.

Dans la salle il y a des tables de massage qui servent également de tables de cours, des chaises avec coussins (ce n'est pas toujours extrêmement confortable malgré notre attention, vous pouvez prévoir d'autres cousins à vous si vous avez des problèmes de dos)

Le soir un délégué de salle vérifiera que la salle est correctement rangée pour le lendemain. Le dernier soir nous rangeons ensemble les tables et chaises avant de partir.

En bas, la salle d'accueil vous permet de laisser vos chaussures, de prendre un café, un thé, de grignoter de prendre un repas , (le grignotage et boissons sont interdites dans la salle (sauf gourde fermée) . il y a à disposition un petit frigo, un micro-ondes, une bouilloire , une cafetière.

Dans le couloir vous pouvez suspendre votre manteau.

Dehors dans le jardin, il est autorisé de fumer, il y a un petit cendrier.

Des toilettes à dispo au 1 er et en bas.

J'ai 2 chiens, qui sont très gentils vous entrez directement dans le jardin sans problème (la sonnette ne marche pas de toute façon), attention à ne pas les laisser sortir (veillez que les portails soient bien refermés derrière vous merci !)

Parking :

Je n'ai pas la place d'accueillir vos voitures devant chez moi, il y a à 60 mètres une petite place qui appartient à une mamie très gentille (mamie noisette) derrière cette place il y a un parking en herbe prévu pour vous.

Attention ne vous garez pas devant sa grange svp, ni devant la maison en bois de mon voisin.

Pour ceux qui dorment au club-house, 3 ou 4 places de parking sont devant ,si il y a plus de monde, vous pouvez approcher votre voiture pour déposer vos affaires qui sont peut-être lourdes, puis vous garer sur le parking en herbe. Il est interdit de se garer dans le passage qui est commun.

Pratique :

Si vous avez peur des chevaux, rassurez-vous, nous avons des chevaux plus faciles ou plus petits pour pratiquer. (Pour apprendre l'écoute directe sur les chevaux c'est plus facile que sur les chiens).

Nous sommes amenés à travailler chez d'autres personnes qui nous accueillent pour travailler avec leurs animaux, on ira en voiture (on covoiturerà).

Modalités d'évaluation :

Avant l'entrée en formation vous évaluerez vos compétences avec un questionnaire et également en sortir de formation afin d'évaluer vos compétences acquises lors de la formation. Une évaluation pratique permanente est supervisée par les formateurs pour chaque module. Un examen écrit sous forme de QCM et un examen pratique général seront effectués lors du module « intégration des acquis ». Un questionnaire de satisfaction à chaud et à froid sera à remplir à l'issue du cursus.

Un certificat de praticien vous sera remis à l'issue de la formation, si la totalité des modules à été effectué.

Dortoir :

Le Club House est situé à 150 mètres du lieu de formation, il y a 6 places, en lit jumeaux ou pas, c'est une grande pièce ouverte : chambre, salle à manger, cuisine (avec 2 frigos, un micro-ondes, 4 plaques de cuisson, un lave-vaisselle, une bouilloire, des étagères pour poser vos sacs de vivres), une petite sdb / WC.

Il faut prévoir votre serviette de bain, taie d'oreiller et sac de couchage (il y a un drap housse mais il n'est pas lavé pour info c'est juste une protection) et votre nourriture.

Avant de rentrer chez vous merci de laisser les lieux rangés, les plaids remis sur les lits, les poubelles vidées, les placards et le frigidaire totalement vidés et nettoyés, la vaisselle lavée et rangée, la cafetière et autres accessoires nettoyés. Un homme de ménage fera le restant après votre passage.

Financements :

Selon votre profil, et avec mon accord,

Céline Goussard est à votre disposition pour toute demande administrative, elle vous contactera avant le début de formation en principe. Céline est responsable qualité (Qualiopi) chez Khéops Formations elle peut effectuer des demandes de financement pour les personnes inscrites.

Si vous souhaitez déposer votre dossier de financement avant l'inscription définitive : ce service vous sera facturé 70 EUROS .

La kinésiologie n'est pas éligible au CPF ni chez Khéops formations , ni ailleurs.

Vous avez peut être des droits par votre emploi dans un OPCO , pour les agriculteurs VIVEA, les indépendants FIFPL , FAFSEA etc ... ou Pôle emploi éventuellement .

Accessibilité et Handicaps de tout type :

Un référent handicap est présent dans la structure : Angéline Bouteloup.

En cas de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005, nous vous accompagnons dans votre projet pour garantir le libre choix de votre projet de vie. Dans un accompagnement personnalisé, nous pouvons mettre en place des modalités d'accueil spécifiques avec les partenaires handicap pour vous permettre une accessibilité à la formation. (partenaires : agefiph , cap métier, adapt...)

N'hésitez pas à me contacter pour m'informer de vos difficultés en lien avec votre santé, lors un entretien préalable.

Des solutions techniques, logistiques et humains peuvent être mises en place.

Bulletin d'inscription : Planning : septembre 2023 à juin 2024 en bleu

septembre					octobre			novembre			DECEMBRE			janvier			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUN		
V 1		D 1			M 1			V 1			L 1		L 1		J 1		V 1		L 1		L 1		M 1		S 1		S 1		S 1	Libération	
S 2		L 2	libération		J 2		S 2				M 2		M 2		V 2		S 2		M 2		M 2		J 2		D 2		D 2		D 2	des tissus	
D 3		M 3	des tensions		V 3		D 3				M 3		D 3		S 3		D 3		M 3		M 3		V 3		L 3		L 3		L 3	des tensions	
L 4		M 4	des tensions		S 4		L 4	Touch			J 4		J 4		D 4		L 4		J 4		J 4		S 4		M 4		M 4		M 4	intégration	
M 5		J 5	Intégration		D 5		M 5	for			V 5		L 5		M 5		M 5		V 5		V 5		D 5		M 5		M 5		M 5	des acquis	
M 6		V 6	des acquis		L 6	Touch	M 6	health			S 6		S 6		M 6		M 6		S 6		S 6		L 6	Touch	J 6		J 6		J 6	Anatomie	
J 7		S 7			M 7	for	J 7	niveau			D 7		D 7		M 7		J 7		D 7		D 7		M 7	for	V 7		V 7		V 7	Anatomie	
V 8		D 8			M 8	health	V 8	3 et 4			L 8		V 8		V 8		V 8		L 8	Touch	L 8	Touch	M 8	health	S 8		S 8		S 8	physio	
S 9		L 9	Kinésiologie		J 9	niveau	S 9				M 9		S 9		V 9		S 9		M 9		M 9	for	J 9	niveau	D 9		D 9		D 9	et mtc	
D 10		M 10	animale		V 10	1 et 2	D 10				L 10		D 10		S 10		D 10		M 10	health	M 10	health	V 10	3 et 4	L 10		L 10		L 10	animaux	
L 11		M 11	niveau		S 11		L 11				J 11		L 11		J 11		L 11		J 11	niveau	J 11	niveau	S 11		M 11		M 11		M 11		
M 12		J 12	2		M 12		M 12				V 12		M 12		M 12		M 12		V 12		V 12	1 et 2	D 12		M 12		M 12		M 12		
M 13		V 13			L 13		M 13				S 13		M 13		M 13		M 13		S 13		S 13		L 13		J 13		J 13		J 13		
J 14		S 14			M 14		J 14				D 14		J 14		J 14		J 14		D 14		D 14		M 14		V 14		V 14		V 14		
V 15		D 15			M 15		V 15				L 15		V 15		V 15		V 15		L 15		L 15		M 15		S 15		S 15		S 15		
S 16		L 16			J 16		S 16				M 16		V 16		V 16		S 16	Kinésiologie	M 16		M 16	Kinésiologie	J 16		D 16		D 16		D 16		
D 17		M 17			V 17		D 17				L 17		D 17		S 17		D 17	animale	M 17		M 17	animale	M 17		L 17		L 17		L 17		
L 18	Kinésiologie	M 18			S 18		L 18				J 18		D 18		D 18		L 18	niveau	J 18		J 18		S 18		M 18		M 18		M 18		
M 19	animale	J 19			L 19		M 19				V 19		L 19	Kinésiologie	M 19	2	V 19		V 19	Vie et habitat	V 19	Vie et habitat	D 19		M 19		M 19		M 19		
M 20	1	V 20			L 20		M 20				S 20		M 20	animale	M 20		M 20		S 20		S 20	animaux	L 20		J 20		J 20		J 20		
J 21		S 21			M 21		J 21				D 21		J 21	1	J 21		J 21		D 21		D 21	kinésiologie	M 21		Y 21		Y 21		Y 21		
V 22		D 22			M 22		V 22				L 22		V 22		V 22		V 22	sciences	L 22		L 22	sciences	M 22		S 22		S 22		S 22		
S 23		L 23			J 23		S 23				M 23		S 23		S 23		S 23	-	M 23		M 23		M 23	niveau 4	J 23		D 23		D 23		
D 24		M 24			V 24		D 24				M 24		S 24	Psychologie	D 24		D 24	énergie	M 24		M 24	énergie	V 24		L 24		L 24		L 24		
L 25	cranio	M 25			S 25		L 25				J 25		L 25	chinoise	L 25		L 25	communication	J 25		J 25	communication	S 25		M 25		M 25		M 25		
M 26	sacré	J 26			D 26		M 26				V 26		L 26	kinésiologie	M 26		M 26	animale	V 26		V 26	animale	D 26		M 26		M 26		M 26		
M 27	niveau	V 27			L 27		M 27				S 27		M 27	animale	M 27		M 27		S 27		S 27		L 27		J 27		J 27		J 27		
J 28	2	S 28			M 28		J 28				D 28		M 28	niveau	J 28		J 28		D 28		D 28		M 28		V 28		V 28		V 28		
V 29		D 29			M 29		V 29				L 29		J 29	3	V 29		V 29		L 29		L 29		M 29		S 29		S 29		S 29		
S 30		L 30			J 30		S 30				M 30		S 30		S 30		S 30		M 30		M 30		J 30		D 30		D 30		D 30		
		M 31					D 31				M 31						D 31						V 31								

13 modules : Dates

Kinésiologie Animale niveau 1 : 18/19/20 septembre 2023	350 euros	21h
Kinésiologie Animale niveau 2 : 9/10/11/12 octobre 2023	450 euros	28h
Touch niveau 1-2 : 6/7/8/9/10 novembre 2023	550 euros	35h
Touch niveau 3-4 : 4/5/6/7/8 décembre 2023 (fiches incluses)	600 euros	35h
Anatomie Physio : 20/21/22/23 janvier 2024	450 euros	28h
Psychologie Chinoise : 24/25 février 2024	250 euros	14h
Kinésiologie Animale niveau 3 : 26/27/28/29 février 2024	450 euros	28h
Science-énergie : 22/23/24 mars 2024	350 euros	21h
Communication animale : 25/26 mars 2024	250 euros	14h
Vie et Habitat : 19/20 avril 2024	250 euros	14h
Kinésiologie animale niveau 4 : 21/22/23 avril 2024	350 euros	21h
Libération des fascias : 1/2/3 juin 2024	400 euros	21h
Intégration des acquis : 4/5 juin 2024	250 euros	14h
<u>supports pédagogiques</u>	50 euros	

TOTAL formation 5000 euros TTC 294 h

TTC exonération de TVA , arhes de réservation demandées : 700 euros

42 jours de formations : horaires matin : 09h – 13h , après-midi : 14h30 – 17h30

Soit 7 h par jour de formation

ECHEANCIER STANDARD :

Arrhes versées à l'inscription : 700 euros
50 euros d'arrhes par stage qui seront déduits à chaque module + supports pédagogiques

Septembre : KA1 = 350 - 50 = 300 euros

Octobre : KA2 = 450 - 50 = 400 euros

Novembre: TFH 1 et 2 = 550 - 50 = 500 euros

Décembre: TFH 3 et 4 = 600 - 50 = 550 euros (fiches animaux incluses)

Janvier : ANAT = 450 - 50 = 400 euros

Février : Psy = 250 - 50 = 200 KA3 = 450 - 50 = 400 600 euros

Mars : Sci-E = 350 - 50 = 300 Com A = 250 - 50 = 200 500 euros

Avril : Vie H = 250 - 50 = 200 KA 4 = 350 - 50 = 300 500 euros

Juin : LTTE = 400 - 50 = 350 INTE = 250 - 50 = 200 550 euros

(doc à conserver)

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la formation « Praticien en Kinésiologie Animale »

Qui aura lieu du : au

Composée de :

Kinésiologie animale Niveau 1	Touch for health Niveau 1-2
Niveau 2	Niveau 3-4
Niveau 3	
Niveau 4	Anatomie, physiologie et mc
Science-énergie	Communication animale
Psychologie chinoise	Vie et habitat des animaux domestiques
Libération des tensions, des tissus et des émotions	Intégration des acquis

(Rayez au besoin les stages déjà réalisés)

Je souhaite réserver un hébergement sur place en dortoir 6 places (cuisine, salle à manger et salle de bain à 300 m du lieu de stage pour 20 euros / nuit (En option, et sous réserve de places disponibles).

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Niveau d'études :

Aucun diplôme / Bac agri ou formation agricole / BAC ou BEP ou CAP : / BAC + :

Domaine d'études :

Profession :

Expérience avec les animaux :

Aucune / Amateur ou propriétaire d'animaux / Elevage : professionnel :

Formations « bien-être » ou autres soins humains ou animaux :

Stage(s) déjà réalisé(s) en kinésiologie :

Y a-t-il des éléments en lien avec votre santé que vous souhaitez porter à notre connaissance ? oui / non

Si oui : lesquels ?

RQTH ? accueil spécifique ?

Je joins 1 chèque de 700 euros à mon envoi (= 50 euros d'acompte par stage réservé + frais)

Ce chèque est un engagement sur la totalité de la formation, il sera encaissé et non restitué en cas d'annulation.

Cochez la case, « J'ai pris connaissance de la charte de déontologie et du règlement intérieur que je joins signée à mon envoi. »

Cochez la case, « j'autorise l'exploitation des données personnelles, conformément au règlement RGPD 2016/679 sur la protection des données ».

Signature :

Charte Khéops Formations :

Je soussigné

demeurant.....

Tel..... Mail

Déclare avoir pris connaissance des points suivants : En tant que praticien en kinésiologie, élève en formation pratiquant la kinésiologie et toute autre discipline de bien être sur les animaux et les personnes :

Dans ma pratique , que ce soit en formation en centre, en visite dans les lieux de pratique, à l'entraînement chez moi ou en pratique professionnelle , je m'engage à respecter le code déontologique des kinésioles, à ne pas prescrire de traitement ni de régime, ne pas faire de commentaire sur les traitements médicamenteux des clients et des autres élèves, je m'engage à vérifier que les animaux et enfants mineurs malades sont suivis par un vétérinaire ou médecin avant de les recevoir en séance.

Je m'engage à ne pas utiliser le test musculaire pour poser un diagnostic, pour répondre directement à un choix de vie à la place de la personne. Je m'engage à respecter profondément mon outil et à ne pas le dénaturer.

Dans le cadre de séances, je respecterai les croyances religieuses et spirituelles des personnes et je ne chercherai pas à changer ces croyances, je garderai mes opinions personnelles pour moi concernant le jugement de situations ou de personnes.

J'ai bien conscience que la kinésiologie n'est pas une pratique religieuse et qu'elle ne peut pas être utilisée pour influencer la personne dans sa vie personnelle, qu'en tant que praticien je ne dois pas imposer ce que je ferai mais laisser la personne faire ses propres choix.

Mon comportement pendant les formations sera respectueux envers les formateurs, les personnes qui nous reçoivent et les autres élèves, en cas de problème je peux demander un entretien avec un responsable (responsable de la formation ou encadrant ou formateur).

Mon langage restera poli et mon attitude sera bienveillante avec les autres, favorisant les apprentissages des uns et des autres et les échanges d'opinion.

J'ai conscience qu'il est interdit de pratiquer des soins sur une personne ou un animal sans une demande expresse et directe, j'ai conscience qu'il est strictement interdit de pratiquer tout autre soin ou discipline pendant les cours.

Je m'engage à respecter le secret professionnel, de respecter totalement l'anonymat lorsque l'on raconte une séance, anonymat des clients et binômes d'entraînement.

Après les cours il est autorisé de pratiquer sur les lieux la kinésiologie, la réflexologie cranio-sacré, le taïchi- chuan, le yoga, la méditation, le shiatsu, la réflexologie plantaire, la communication animale avec les autres élèves s'ils le souhaitent et si cela ne les dérange en rien.

Toute autre pratique sur le lieu de formation ou d'hébergement est exclu, à moins d'une autorisation spéciale.

Je suis informé que toute entorse à ce règlement peut entraîner une exclusion immédiate et définitive des formations sans préavis, à la demande du formateur.

Le à Signature

Règles de vie sur les lieux :

Pendant les heures de formations mon téléphone sera éteint, il est interdit de filmer, l'enregistrement du cours est fonction de l'accord du formateur présent, l'enregistrement des séances est strictement interdit. Je veillerai à ne pas déranger le cours par du bruit et des bavardages.

Je laisserai les lieux propres et rangés tous les soirs, dans la salle, ma chaise, ma table et mes affaires seront correctement rangés, les déchets jetés. Chaque soir un élève se portera volontaire pour vérifier la salle et vider la poubelle, pour la clarté énergétique du lieu.

Les boissons sont interdites dans la salle de cours (sauf eau ou boisson dans une gourde hermétique) ainsi que la nourriture.

La consommation d'alcool ou autre substance est inappropriée à la pratique de la kinésiologie, elle est interdite avant la fin de journée.

Dans les dortoirs, je rangerai mes affaires de sorte à ne pas déranger les personnes qui cohabitent avec moi en respectant l'espace de chacun, je respecterai le sommeil de mes colocataires de 23h à 7h du matin, pendant cette période, la lumière, le bruit, les coups de téléphones ... sont interdits dans les lieux de sommeil si une personne est en train de dormir, je veillerai à m'adapter au mieux à la cohabitation en respectant les habitudes communes, et en dialoguant avec mes colocataires.

Dans les salles de bain, toilettes, cuisines et salles à manger, je veillerai à laisser derrière moi un lieu propre et rangé, les poubelles seront vidées dans les containers prévus dès qu'elles seront pleines. Le lave-vaisselle tournera tous les jours et sera vidé, les tables seront nettoyées correctement après chaque repas. Les tasses et les verres ne traineront plus dans l'évier et le plan de travail. Ces tâches seront partagées équitablement entre chacun à tour de rôle.

Avant de rentrer chez moi, je laisse les lieux rangés, les poubelles vidées, les placards et le frigidaire totalement vidés et nettoyés, la vaisselle lavée et rangée, la cafetière et autres accessoires nettoyés.

Règlement des formations :

En cas de difficulté personnelle, besoin de partir prématurément du stage ou besoin de m'isoler un moment pendant la formation, le stage ne me sera pas remboursé sauf exception. Je peux poursuivre ma formation normalement à moins d'avoir manqué une très grosse portion de stage.

En cas d'annulation de stage réservé par des arrhes, elles ne me seront pas remboursées et ce quelque en soit la raison.

Le certificat de praticien sera délivré aux personnes ayant effectué la totalité des modules demandé (14 modules), dans certains cas je peux être exempté d'un module, si cela a été convenu par avance avec mon responsable de formation. Si je n'effectue pas la totalité des modules, mon certificat ne sera pas délivré, je peux néanmoins m'installer professionnellement si je me sens prêt, puisque la loi Française m'y autorise sans condition.

La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel. Le partage des documents avec d'autres personnes est interdit.

Le centre décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux.

Le à Signature

SASU Khéops Formations
64 chemin des vignes,
Charentenay
17700 Saint Mard ,



Siret n°84200806200015
kinesiologie17@gmail.com
06 64 32 64 23

Contrat de formation professionnelle
(Article L.6353-5 et L.6353-6 ET 7 du code du travail)

Entre

Et

SASU Khéops Formations
64 chemin des vignes, Charentenay 17700 Saint Mard
Tel 06 64 32 64 23 kinesiologie17@gmail.com

N° SIRET : 84200806200015

1, OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION :

Le bénéficiaire entend participer à la session de formation professionnelle organisée par le prestataire de formation sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation : Praticien en Kinésiologie Animale

Catégorie de l'action de formation conformément à l'article L.6313-CT : 2 , 5 .

Session du 18/09/23 au 05/06/24

Nombre d'heure par stagiaire : 294 H Horaires de formation : 09h-13h et 14h30-17 h30

Lieu de la formation : 64 chemin des vignes, Charentenay 17700 Saint Mard

2, ENGAGEMENT DE LA PARTICIPATION A L'ACTION :

Le stagiaire s'engage à être présent aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus et à respecter l'échéancier prévu pour le règlement de la formation.

3, PRIX DE LA FORMATION ET MODALITES DE PAIEMENT :

Conformément aux articles L6353-5 et L6353-6

Le coût de la formation avec les frais d'inscription, objet de la présente convention, s'élève à :
5000 euros TTC.

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session.

A l'inscription, le stagiaire verse un acompte à hauteur de 700 euros (environ 15%).

Durant 10 jours après la signature de ce présent contrat le stagiaire a la possibilité de se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception. L'acompte sera encaissé après ce délai de 10 jours, elles sont non remboursables passé ce délai en cas d'annulation.

Le solde restant donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, tel que prévu dans l'annexe « devis ».

4, MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE :

Matériel : Tables de massage et chaises, tableau blanc, coussins, livrets pédagogiques fournis.
Matériel à apporter par le stagiaire : des chaussons pour l'intérieur, papier et crayon, clé USB, tenue adaptée pour le travail dehors à proximité des animaux , gourde ou bouteille d'eau personnelle.

Modèle : l'intégralité des cours seront donnés sur place ou en visite en élevage lors des stages, il n'y a aucun cours à distance. Les élèves travailleront en binôme, chacun servira de modèle à quelqu'un de nombreux animaux sont sur place.

Cette formation associe des connaissances théoriques avec de grandes plages de mises en pratiques par les stagiaires.

L'objectif est que chaque stagiaire puisse quitter la formation en sachant mettre en pratique la kinésiologie et l'écoute animale en tant que professionnel.

A l'issue de cette formation l'élève sera en mesure de proposer des séances de kinésiologie sur les animaux de la clientèle, et pourra ainsi apporter son aide lorsqu'une situation avec un animal devient problématique, incompréhensible, ou simplement pour apporter un mieux-être à l'animal, une meilleure compréhension entre un animal et son maître, ou accompagner un animal malade en complément de son traitement médicamenteux.

Ingénierie de formation : Utilisation de supports favorisant l'acquisition de compétences et de mise en pratique avec plusieurs animaux différents pour une meilleure mémorisation des techniques enseignées.

Les manuels de cours sont fournis.

Pratiques en groupes, en binômes, démonstrations réelles et études de cas.

Les animaux sur place : Chevaux, Chiens et Chats en résidents permanents pour la pratique ainsi que certains propriétaires d'animaux qui pourront venir lors de travaux pratiques.

Visites dans des fermes, exploitations et centre équestres.

Formateurs titulaires de certificats de praticien en kinésiologie, naturopathie, touch for health, et ostéopathes, master en anatomie. (Liste des formateurs en annexe)

Un référent handicap est présent pour permettre l'adaptation de la formation au public en situation de handicap, un entretien préalable est nécessaire avant l'entrée en formation.

Personne à contacter : Angéline Bouteloup

Processus et techniques de formation : La formation comporte des mises en pratique régulières pour chaque méthode.

Le but est d'assimiler sur un laps de temps court la base des techniques de kinésiologie animale qui puisse être directement utilisée au quotidien pour communiquer avec les chevaux et autres animaux, ainsi que de comprendre et corriger le lien qu'ils entretiennent avec leur propriétaire.

Lieu :

La pratique est suivie et accompagnée par le formateur, les cours se déroulent dans un endroit confortable pour tous : salle de 30 m2 avec accès aux toilettes, sanitaires, tisanerie et salle de repas, aussi extérieurs agréable et manège couvert pour la pratique avec les chevaux. Il y a aussi un dortoir pour 6 personnes avec salle de bains, WC, et cuisine.

Public en situation de handicap :

Le lieu de formation est adapté ou adaptable à toutes formes de situation de handicap avec adaptation spécifique possible sur demande préalable à la formation.

Le lieu de formation peut-être modifié pour répondre aux personnes à mobilité réduite, les supports imprimés peuvent être adaptés aux mal-voyant ou non-voyant, un intervenant peut être sollicité en cas de besoin spécifique tel qu'un intervenant en langue des signes par exemple.

5, MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION :

Le formateur justifie de la réalité des actions qu'il dispense par une validation du passeport qui recense le nombre d'heures effectuées, signé et tamponné par le formateur comme pièce justificative.

La formation donne lieu à une attestation de suivi de formation, précisant les objectifs pédagogiques, les dates, le volume horaire et la validation des acquis de formation.

Les compétences sont évaluées par les stagiaires, avant et après la formation afin de mesurer le taux de compétences acquises en formation.

Les élèves sont évalués d'une manière continue par les formateurs qui les supervisent, à l'issue de la formation les élèves doivent passer des tests pratiques et écrits.

Un questionnaire de satisfaction sera réalisé à chaud et à froid pour évaluer les différentes modalités de formation.

6, SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation les élèves se verront remettre un certificat par niveau obtenu par l'IKC (International Kinesiology College) instance de la kinésiologie, reconnue dans 50 pays, avec ce certificat leur sera remis un code enregistré à l'IKC attestant de sa capacité à pratiquer le Touch For Health. Ainsi qu'un certificat de « praticien en kinésiologie animale » attestant de la durée et du contenu de sa formation.

7, NON-REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L.6353-7 du code du travail, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

La formation peut être suspendue ou interrompue pour des raisons graves ; dans ce cas, l'organisme proposera un avenant à la convention de formation pour modification de lieu, date selon les besoins.

Le stagiaire ne peut de son propre chef interrompre sa formation (sauf accord de sa direction) sous peine d'en perdre le bénéfice.

En cas de manquement grave aux règles de discipline l'organisme se réserve le droit de mettre fin à la formation du stagiaire fautif. Le stagiaire perdra de ce fait toute la somme versée en amont.

ANNEXE : PROGRAMME DETAILLE DE L'ACTION DE FORMATION

Exposé des motifs de la formation (objet, contexte, porteur de projet) :

- **Objet :** cette formation donne la possibilité de devenir praticien sur animaux permettant une résolution de problèmes de type comportementaux (exemple : stress lors de changements , au sevrage, destructions), émotionnels (exemple : agressivité , conflit...) , biochimiques (exemple : bonne digestion , bonne productivité, soutien lors d'un convalescence...) , structurels (exemple : douleurs...), maladie en soutien au traitement médicamenteux, cadre sportif (prévention des risques liés à l'activité sportive de l'animal), sur des animaux de toutes sortes : chiens , chats et animaux de compagnie, chevaux de course et compétition, élevages agricoles : bovins, caprins, ovin, aviaires.
- Cette formation permet au praticien d'intervenir auprès de sa clientèle pour prévenir les risques de déséquilibres liés au stress et responsables de troubles divers, et de répondre à une demande des agriculteurs de prendre en compte une approche plus respectueuse de l'animal et de son bien-être dans le respect des critères du cahier des charges Agriculture Biologique
- **Contexte :** catégorie de l'action de formation conformément à l'article L.6313-CT 2 et 5, pour les personnes qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de leur activité existante, et pour les personnes en reconversion professionnelle ou création d'activité professionnelle

Objectif général de l'action de formation :

Prévenir le stress des animaux de compagnie ou d'élevage par la kinésiologie :

- Savoir utiliser les protocoles de kinésiologie animale de façon professionnelle.
- Connaître la technique « Touch For Health » et savoir l'appliquer aux animaux.
- Savoir repérer les points réflexes neuro-lymphatiques et neuro-vasculaires, les méridiens de médecine chinoise et les points d'acupressure.
- Avoir acquis les connaissances techniques anatomiques à la pratique de la kinésiologie, du Touch for Health et de la réflexologie crânio-sacré.
- Savoir repérer le profil psychologique de l'animal en fonction de ses tendances énergétiques dans les 5 éléments de médecine chinoise.
- Savoir appliquer les techniques énergétiques.
- Renforcer sa pratique du test musculaire afin de pratiquer la kinésiologie en autonomie sans tierce personne.
- Savoir accompagner la clientèle dans sa demande.
- Libérer les fascias des animaux.

Public visé et zone géographique (prérequis des stagiaires) :

En complément d'un activité professionnelle existante pour tous les prestataires du milieu animalier, éleveurs, vétérinaires, ostéopathes, enseignants d'équitation, dresseurs de chiens (ou autres animaux), entraîneurs et éleveurs de chevaux de course, comportementalistes équins, canins, éthologues, soigneurs, toiletteurs, agriculteurs en production animale, magnétiseurs (ou autres formes de soins pour animaux).

En création d'activité ou reconversion professionnelle pour toute personne désireuse de se

former aux métiers de soins aux animaux.

Les élèves formés viennent de toutes les régions de France Il n'y a pas de pré requis.

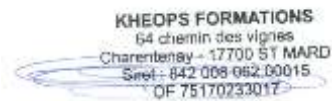
Critères et modalités d'évaluation des résultats :

- Par la supervision et l'expertise de l'intervenante lors des phases d'applications pratiques, l'élève doit démontrer qu'il a acquis les capacités d'écoute du test musculaire et d'écoute corporelle de l'animal, nécessaire à l'application de la kinésiologie. Il doit savoir effectuer un rééquilibrage des méridiens d'acupressure par le touch for health, et avoir acquis le savoir-faire nécessaire pour la pratique des protocoles de techniques manuelles sur animaux, kinésiologie.
- L'élève sera évalué en réel avec des vrais clients en présence du formateur , Il sera évalué en continu sur chacun des modules et par écrit en sortie de formation.

Fait à _____ , le _____ en deux exemplaires

Formateur Angéline Bouteloup

Le stagiaire :



SASU Khéops Formations
Siret n°84200806200015
64 chemin des vignes, Charentenay
kinesiologie17@gmail.com
17700 Saint Mard , 06 64 32 64 23



DEVIS :

Planning des formations :

Dates :	Tarif :	heures :
Kinésiologie Animale niveau 1 : 18/19/20 septembre 2023	350 euros	21h
Kinésiologie Animale niveau 2 : 9/10/11/12 octobre 2023	450 euros	28h
Touch niveau 1-2 : 6/7/8/9/10 novembre 2023	550 euros	35h
Touch niveau 3-4 : 4/5/6/7/8 décembre 2023 (fiches incluses)	600 euros	35h
Anatomie Physio : 20/21/22/23 janvier 2024	450 euros	28h
Psychologie Chinoise : 24/25 février 2024	250 euros	14h
Kinésiologie Animale niveau 3 : 26/27/28/29 février 2024	450 euros	28h
Science-énergie : 22/23/24 mars 2024	350 euros	21h
Communication animale : 25/26 mars 2024	250 euros	14h
Vie et Habitat : 19/20 avril 2024	250 euros	14h
Kinésiologie animale niveau 4 : 21/22/23 avril 2024	350 euros	21h
Libération des fascias : 1/2/3 juin 2024	400 euros	21h
Intégration des acquis : 4/5 juin 2024	250 euros	14h
<u>supports pédagogiques</u>	50 euros	

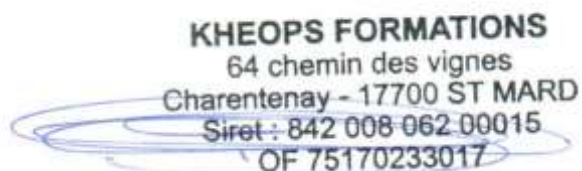
TOTAL formation 5000 euros TTC 294 h

TTC exonération de TVA , arhes de réservation demandées : 700 euros

42 jours de formations : horaires matin : 09h – 13h , après-midi : 14h30 – 17h30

Soit 7 h par jour de formation

Signature :



SASU Khéops Formations
64 chemin des vignes,
Charentenay
17700 Saint Mard ,



Siret n°84200806200015
kinesiologie17@gmail.com
06 64 32 64 23

Contrat de formation professionnelle
(Article L.6353-5 et L.6353-6 ET 7 du code du travail)

Entre

Et

SASU Khéops Formations
64 chemin des vignes, Charentenay 17700 Saint Mard
Tel 06 64 32 64 23 kinesiologie17@gmail.com

N° SIRET : 84200806200015

1, OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION :

Le bénéficiaire entend participer à la session de formation professionnelle organisée par le prestataire de formation sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation : Praticien en Kinésiologie Animale

Catégorie de l'action de formation conformément à l'article L.6313-CT : 2 , 5 .

Session du 18/09/23 au 05/06/24

Nombre d'heure par stagiaire : 294 H Horaires de formation : 09h-13h et 14h30-17 h30

Lieu de la formation : 64 chemin des vignes, Charentenay 17700 Saint Mard

2, ENGAGEMENT DE LA PARTICIPATION A L'ACTION :

Le stagiaire s'engage à être présent aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus et à respecter l'échéancier prévu pour le règlement de la formation.

3, PRIX DE LA FORMATION ET MODALITES DE PAIEMENT :

Conformément aux articles L6353-5 et L6353-6

Le coût de la formation avec les frais d'inscription, objet de la présente convention, s'élève à :
5000 euros TTC.

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session.

A l'inscription, le stagiaire verse un acompte à hauteur de 700 euros (environ 15%).

Durant 10 jours après la signature de ce présent contrat le stagiaire a la possibilité de se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception. L'acompte sera encaissé après ce délai de 10 jours, elles sont non remboursables passé ce délai en cas d'annulation.

Le solde restant donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, tel que prévu dans l'annexe « devis ».

4, MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE :

Matériel : Tables de massage et chaises, tableau blanc, coussins, livrets pédagogiques fournis.
Matériel à apporter par le stagiaire : des chaussons pour l'intérieur, papier et crayon, clé USB, tenue adaptée pour le travail dehors à proximité des animaux , gourde ou bouteille d'eau personnelle.

Modèle : l'intégralité des cours seront donnés sur place ou en visite en élevage lors des stages, il n'y a aucun cours à distance. Les élèves travailleront en binôme, chacun servira de modèle à quelqu'un de nombreux animaux sont sur place.

Cette formation associe des connaissances théoriques avec de grandes plages de mises en pratiques par les stagiaires.

L'objectif est que chaque stagiaire puisse quitter la formation en sachant mettre en pratique la kinésiologie et l'écoute animale en tant que professionnel.

A l'issue de cette formation l'élève sera en mesure de proposer des séances de kinésiologie sur les animaux de la clientèle, et pourra ainsi apporter son aide lorsqu'une situation avec un animal devient problématique, incompréhensible, ou simplement pour apporter un mieux-être à l'animal, une meilleure compréhension entre un animal et son maître, ou accompagner un animal malade en complément de son traitement médicamenteux.

Ingénierie de formation : Utilisation de supports favorisant l'acquisition de compétences et de mise en pratique avec plusieurs animaux différents pour une meilleure mémorisation des techniques enseignées.

Les manuels de cours sont fournis.

Pratiques en groupes, en binômes, démonstrations réelles et études de cas.

Les animaux sur place : Chevaux, Chiens et Chats en résidents permanents pour la pratique ainsi que certains propriétaires d'animaux qui pourront venir lors de travaux pratiques.

Visites dans des fermes, exploitations et centre équestres.

Formateurs titulaires de certificats de praticien en kinésiologie, naturopathie, touch for health, et ostéopathes, master en anatomie. (Liste des formateurs en annexe)

Un référent handicap est présent pour permettre l'adaptation de la formation au public en situation de handicap, un entretien préalable est nécessaire avant l'entrée en formation.

Personne à contacter : Angéline Bouteloup

Processus et techniques de formation : La formation comporte des mises en pratique régulières pour chaque méthode.

Le but est d'assimiler sur un laps de temps court la base des techniques de kinésiologie animale qui puisse être directement utilisée au quotidien pour communiquer avec les chevaux et autres animaux, ainsi que de comprendre et corriger le lien qu'ils entretiennent avec leur propriétaire.

Lieu :

La pratique est suivie et accompagnée par le formateur, les cours se déroulent dans un endroit confortable pour tous : salle de 30 m2 avec accès aux toilettes, sanitaires, tisanerie et salle de repas, aussi extérieurs agréable et manège couvert pour la pratique avec les chevaux. Il y a aussi un dortoir pour 6 personnes avec salle de bains, WC, et cuisine.

Public en situation de handicap :

Le lieu de formation est adapté ou adaptable à toutes formes de situation de handicap avec adaptation spécifique possible sur demande préalable à la formation.

Le lieu de formation peut-être modifié pour répondre aux personnes à mobilité réduite, les supports imprimés peuvent être adaptés aux mal-voyant ou non-voyant, un intervenant peut être sollicité en cas de besoin spécifique tel qu'un intervenant en langue des signes par exemple.

5, MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION :

Le formateur justifie de la réalité des actions qu'il dispense par une validation du passeport qui recense le nombre d'heures effectuées, signé et tamponné par le formateur comme pièce justificative.

La formation donne lieu à une attestation de suivi de formation, précisant les objectifs pédagogiques, les dates, le volume horaire et la validation des acquis de formation.

Les compétences sont évaluées par les stagiaires, avant et après la formation afin de mesurer le taux de compétences acquises en formation.

Les élèves sont évalués d'une manière continue par les formateurs qui les supervisent, à l'issue de la formation les élèves doivent passer des tests pratiques et écrits.

Un questionnaire de satisfaction sera réalisé à chaud et à froid pour évaluer les différentes modalités de formation.

6, SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation les élèves se verront remettre un certificat par niveau obtenu par l'IKC (International Kinesiology College) instance de la kinésiologie, reconnue dans 50 pays, avec ce certificat leur sera remis un code enregistré à l'IKC attestant de sa capacité à pratiquer le Touch For Health. Ainsi qu'un certificat de « praticien en kinésiologie animale » attestant de la durée et du contenu de sa formation.

7, NON-REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L.6353-7 du code du travail, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

La formation peut être suspendue ou interrompue pour des raisons graves ; dans ce cas, l'organisme proposera un avenant à la convention de formation pour modification de lieu, date selon les besoins.

Le stagiaire ne peut de son propre chef interrompre sa formation (sauf accord de sa direction) sous peine d'en perdre le bénéfice.

En cas de manquement grave aux règles de discipline l'organisme se réserve le droit de mettre fin à la formation du stagiaire fautif. Le stagiaire perdra de ce fait toute la somme versée en amont.

ANNEXE : PROGRAMME DETAILLE DE L'ACTION DE FORMATION

Exposé des motifs de la formation (objet, contexte, porteur de projet) :

- **Objet :** cette formation donne la possibilité de devenir praticien sur animaux permettant une résolution de problèmes de type comportementaux (exemple : stress lors de changements , au sevrage, destructions), émotionnels (exemple : agressivité , conflit...) , biochimiques (exemple : bonne digestion , bonne productivité, soutien lors d'un convalescence...) , structurels (exemple : douleurs...), maladie en soutien au traitement médicamenteux, cadre sportif (prévention des risques liés à l'activité sportive de l'animal), sur des animaux de toutes sortes : chiens , chats et animaux de compagnie, chevaux de course et compétition, élevages agricoles : bovins, caprins, ovin, aviaires.
- Cette formation permet au praticien d'intervenir auprès de sa clientèle pour prévenir les risques de déséquilibres liés au stress et responsables de troubles divers, et de répondre à une demande des agriculteurs de prendre en compte une approche plus respectueuse de l'animal et de son bien-être dans le respect des critères du cahier des charges Agriculture Biologique
- **Contexte :** catégorie de l'action de formation conformément à l'article L.6313-CT 2 et 5, pour les personnes qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de leur activité existante, et pour les personnes en reconversion professionnelle ou création d'activité professionnelle

Objectif général de l'action de formation :

Prévenir le stress des animaux de compagnie ou d'élevage par la kinésiologie :

- Savoir utiliser les protocoles de kinésiologie animale de façon professionnelle.
- Connaître la technique « Touch For Health » et savoir l'appliquer aux animaux.
- Savoir repérer les points réflexes neuro-lymphatiques et neuro-vasculaires, les méridiens de médecine chinoise et les points d'acupressure.
- Avoir acquis les connaissances techniques anatomiques à la pratique de la kinésiologie, du Touch for Health et de la réflexologie crânio-sacré.
- Savoir repérer le profil psychologique de l'animal en fonction de ses tendances énergétiques dans les 5 éléments de médecine chinoise.
- Savoir appliquer les techniques énergétiques.
- Renforcer sa pratique du test musculaire afin de pratiquer la kinésiologie en autonomie sans tierce personne.
- Savoir accompagner la clientèle dans sa demande.
- Libérer les fascias des animaux.

Public visé et zone géographique (prérequis des stagiaires) :

En complément d'un activité professionnelle existante pour tous les prestataires du milieu animalier, éleveurs, vétérinaires, ostéopathes, enseignants d'équitation, dresseurs de chiens (ou autres animaux), entraîneurs et éleveurs de chevaux de course, comportementalistes équins, canins, éthologues, soigneurs, toiletteurs, agriculteurs en production animale, magnétiseurs (ou autres formes de soins pour animaux).

En création d'activité ou reconversion professionnelle pour toute personne désireuse de se

former aux métiers de soins aux animaux.

Les élèves formés viennent de toutes les régions de France Il n'y a pas de pré requis.

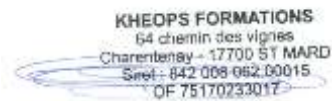
Critères et modalités d'évaluation des résultats :

- Par la supervision et l'expertise de l'intervenante lors des phases d'applications pratiques, l'élève doit démontrer qu'il a acquis les capacités d'écoute du test musculaire et d'écoute corporelle de l'animal, nécessaire à l'application de la kinésiologie. Il doit savoir effectuer un rééquilibrage des méridiens d'acupressure par le touch for health, et avoir acquis le savoir-faire nécessaire pour la pratique des protocoles de techniques manuelles sur animaux, kinésiologie.
- L'élève sera évalué en réel avec des vrais clients en présence du formateur ,
Il sera évalué en continu sur chacun des modules et par écrit en sortie de formation.

Fait à _____ , le _____ en deux exemplaires

Formateur Angéline Bouteloup

Le stagiaire :



ANNEXE : Liste des formateurs SASU KHEOPS Formations :

Angéline Bouteloup :

Kinésologue certifié Praticien Niromathé
Formateur en kinésiologie sur les animaux
Formateur en kinésiologie sur les animaux d'élevage dans les chambres d'agriculture et autres organismes regroupements d'éleveurs
Instructeur Touch for Health certifiée IKC

Eugénie Chappaz :

Ostéopathe DO
Master en anatomie et dissection
Ostéopathe animalier (équidé, canin)
Praticien en Touch for health et Onto-kinésiologie
Formateur enseignant en anatomie, physiologie humaine et mammifères

Lise Chancrin-Castelli :

Kinésologue certifiée
Formateur en kinésiologie sur les animaux
Formateur en kinésiologie sur les animaux d'élevage
Maître Reiki USUI , Masseuse et formateur en massage bien être

Erika Lantoine :

Kinésologue certifiée
Formateur en kinésiologie sur les animaux d'élevage
Formatrice en communication animale

Hubert Bouteloup :

Avocat honoraire en pré retraite
Formateur en éthologie (BFEE 1 éthologie) et comportements animaliers depuis 2007
Enseignant de tai-chi-chuan depuis 1997 (école du Tigre blanc Maître TRANH)
Conférencier spécialiste des spiritualités et traditions ancestrales
Accompagnant en développement personnel

Sandrine Labat :

Praticienne Shiatsu Tokuda / Praticienne Shiatsu équidé
Formatrice en Psychologie Chinoise (école Nonundo)

Maureen Gelin :

Kinésologue certifiée
Communication animale / formatrice en kinésiologie et communication animale
Praticienne en Hypnose Ericksonnienne

SASU Khéops Formations
Siret n°84200806200015
64 chemin des vignes, Charentenay
kinesiologie17@gmail.com
17700 Saint Mard , 06 64 32 64 23



DEVIS :

Planning des formations :

Dates :	Tarif :	heures :
Kinésiologie Animale niveau 1 : 18/19/20 septembre 2023	350 euros	21h
Kinésiologie Animale niveau 2 : 9/10/11/12 octobre 2023	450 euros	28h
Touch niveau 1-2 : 6/7/8/9/10 novembre 2023	550 euros	35h
Touch niveau 3-4 : 4/5/6/7/8 décembre 2023 (fiches incluses)	600 euros	35h
Anatomie Physio : 20/21/22/23 janvier 2024	450 euros	28h
Psychologie Chinoise : 24/25 février 2024	250 euros	14h
Kinésiologie Animale niveau 3 : 26/27/28/29 février 2024	450 euros	28h
Science-énergie : 22/23/24 mars 2024	350 euros	21h
Communication animale : 25/26 mars 2024	250 euros	14h
Vie et Habitat : 19/20 avril 2024	250 euros	14h
Kinésiologie animale niveau 4 : 21/22/23 avril 2024	350 euros	21h
Libération des fascias : 1/2/3 juin 2024	400 euros	21h
Intégration des acquis : 4/5 juin 2024	250 euros	14h
<u>supports pédagogiques</u>	50 euros	

TOTAL formation 5000 euros TTC 294 h

TTC exonération de TVA , arhes de réservation demandées : 700 euros

42 jours de formations : horaires matin : 09h – 13h , après-midi : 14h30 – 17h30

Soit 7 h par jour de formation

Signature :

KHEOPS FORMATIONS
64 chemin des vignes
Charentenay - 17700 ST MARD
Siret : 842 008 062 00015
OF 75170233017